

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

IKAROS Line Thrower Rocket



IKAROS

La fiche de données de sécurité est conforme à Règlement (UE) 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Date de délivrance	26.11.2016
Date de révision	21.12.2023

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit	IKAROS Line Thrower Rocket
N° article	346200
Définition du produit	2 g composant d'allumage et 220 g composant de propulsion. Masse nette de matières explosibles: 222 g ± 5%.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation	Fusée de lance amarre pyrotechnique.
---	--------------------------------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de société	Hansson PyroTech AB
Adresse postale	Köpingsvägen 35
Code postal	711 31
Ville	Lindesberg
Pays	Suède
Numéro de téléphone	+46 58187250
E-mail	info@hansson-pyrotech.com
Site Internet	www.hansson-pyrotech.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence	Numéro de téléphone: +33 (0)1 40 05 48 48
----------------------------	---

Description: Centre antipoison et de toxicovigilance de Paris; 24 heures sur 24

Numéro de téléphone: +46 581 87 147

Description: 24 heures sur 24

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la
Règlementation (CE) n° 1272/
2008 [CLP / GHS]

Expl. 1.3; H203

Acute Tox. 4; H302

Propriétés dangereuses de la
substance/du mélange

Principal danger pour la santé: produit pyrotechnique. Inhalation: Peut être légèrement irritant pour le système respiratoire. Au contact avec la peau: peut être légèrement irritant pour la peau. Le contact avec le produit brûlant peut provoquer de graves brûlures. Au contact avec les yeux: Peut être légèrement irritant pour les yeux. Par ingestion: Dangereux en cas d'ingestion. Risque en cas d'incendie et d'explosion: Risque d'explosion si le produit est exposé à un choc électrique, une friction, du feu ou d'autres sources d'ignition. Risque environnemental: Non classifié comme dangereux pour l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger (CLP)



Composition sur l'étiquette

Perchlorate de potassium = 72,34 %

Mentions d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H203 Explosif; danger d'incendie, d'effet de souffle ou de projection.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P250 Éviter les abrasions / les chocs / les frottements / . P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. P370 + P372 + P380 + P373 En cas d'incendie: Risque d'explosion. Évacuer la zone. NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs. P401 Stocker conformément à réglementations nationales. P501 Éliminer le contenu / récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

2.3. Autres dangers

Impact sur la santé

Le contact avec le produit brûlant peut provoquer de graves brûlures.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Nom du composant	Identification	Classification	Contenu	Remarques
Perchlorate de potassium	N° CAS: 7778-74-7	Ox. Sol. 1; H271	= 72,34 %	

	N° CE: 231-912-9 N° index: 017-008-00-5 N° d'enregistrement REACH: 01-2120021000-89	Acute tox. 4; H302	
Nitrate de potassium	N° CAS: 7757-79-1 N° CE: 231-818-8 N° d'enregistrement REACH: 01-2119488224-35	Ox. Sol. 3; H272 Aquatic Acute 1; H400	= 0,68 %
Soufre	N° CAS: 7704-34-9 N° CE: 231-722-6 N° index: 016-094-00-1 N° d'enregistrement REACH: 01-2119487295-27	Skin Irrit. 2; H315	= 0,14 %

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités	Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
Inhalation	Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
Contact avec la peau	En cas de brûlure, rincer abondamment à l'eau pendant au moins 20 minutes. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
Contact avec les yeux	Tenir les paupières ouvertes et rincer avec beaucoup d'eau ou de liquide de lavage oculaire pendant au moins de nombreuses minutes. Enlever les lentilles de contact. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
Ingestion	Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets généraux	Le contact avec le produit brûlant peut provoquer de graves brûlures. Dangereux en cas d'ingestion. Peut causer un malaise en cas d'ingestion. Peut être légèrement irritant pour les yeux. Peut être légèrement irritant pour la peau et le système respiratoire.
------------------------------	--

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement médical	Comme listé ci-dessus uniquement.
--------------------	-----------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	Utiliser rapidement de la mousse, un produit chimique sec, du CO2 ou de la vapeur dans le feu. Une fois que le produit est allumé, il est très difficile à éteindre.
------------------------------	--

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et d'explosion

Le produit comporte un risque d'explosion, car il génère de grandes quantités de gaz et de chaleur, une fois allumé.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection individuelle (EPI)

Porter des vêtements de protection complète pour les feux chimiques, y compris un appareil respiratoire. Si possible, enlever les contenants intacts de la zone de danger. Enlever toutes les sources d'ignition.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Veiller à maintenir une bonne ventilation. Utiliser un équipement approprié de protection, voir la section 8. Enlever toutes les sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le rejet dans les égouts ou l'environnement local / les cours d'eau locaux. Contacter les services d'urgence en cas de plus grandes émissions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confinement

Récupérer avec des outils qui ne provoquent pas l'ignition.

Décontamination

Les déchets sont placés dans des contenants fermés et éliminés en tant que déchets dangereux conformément à l'article 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Autres instructions

Voir les articles 8 et 13 pour des informations sur la protection et la gestion des déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Évitez de le faire tomber sur des surfaces. Utiliser un équipement individuel de protection, voir la section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Protéger le produit des sources d'ignition.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Conserver au frais et au sec dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer. Tenir hors de portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Fusée de lance amarre.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les paramètres de contrôle Les PNEC/DNEL ne sont pas disponibles.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures préventives visant à empêcher l'exposition

Contrôles techniques appropriés Tenir à l'écart du feu, des étincelles et des autres sources d'ignition. Lors du nettoyage, utiliser un équipement qui ne provoque pas d'étincelles.

Protection des yeux / du visage

Protection des yeux adéquate Lunettes ou visières incassables.

Protection des mains

Types de gants appropriés Gants en cuir ou similaires.

Protection de la peau

Remarques relatives à la protection de la peau Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

Protection respiratoire

Types d'équipement recommandés Filtre à particules EN143 Type P ou EN149 type FFP-S.

Hygiène / Environnement

Équipement de protection individuelle, commentaires Contacter votre fournisseur d'équipement de protection pour plus d'informations.
Mesures d'hygiène spécifiques Défense de fumer.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Un tube en métal coloré avec un bec en métal coloré et une étiquette transparente.
Couleur	Voir sous « forme physique ».
Odeur	Aucun.
Seuil olfactif	Commentaires: Non applicable.
pH	Statut: À l'état de livraison Commentaires: Non applicable. Statut: En solution aqueuse Commentaires: Non applicable.
Point / intervalle de fusion	Commentaires: Non indiqué.
Point d'ébullition	Commentaires: Non indiqué.

Point d'éclair	Commentaires: Non indiqué.
Taux d'évaporation	Commentaires: Non indiqué.
Inflammabilité	Le contenu est inflammable.
Limite d'explosivité	Commentaires: Non indiqué.
Pression de vapeur	Commentaires: Non applicable.
Densité de vapeur	Commentaires: Non applicable.
Densité	Commentaires: Non indiqué.
Solubilité	Commentaires: Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage : n-octanol/ eau	Commentaires: Non applicable.
Température d'auto-inflammation	Valeur: > 250 °C Méthode: Température d'ignition.
Température de décomposition	Commentaires: Non applicable.
Viscosité	Commentaires: Non applicable.
Propriétés explosives	Le produit est explosif.
Propriétés oxydantes	Le contenu est oxydant.

9.2. Autres informations

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Commentaires	Ce sont des valeurs caractéristiques et elles ne constituent pas une spécification exacte du produit.
--------------	---

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Produit stable dans des conditions recommandées de stockage et de manipulation.
------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Produit stable dans des conditions recommandées de stockage et de manipulation.
-----------	---

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Produit stable dans des conditions recommandées de stockage et de manipulation.
---	---

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Évite les températures supérieures 75°C.
---------------------	--

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter	Non applicable.
-------------------	-----------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Le produit est explosif et génère de grandes quantités de gaz et de chaleur, une fois allumé. Émet également de grandes quantités de fumée orange.
-------------------------------------	--

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Composant	Nitrate de potassium
Toxicité aiguë	<p>Type de toxicité: Aigu Effet testé: LD50 Voie d'exposition: Oral Valeur: = 3750 mg/kg Espèces d'animaux de laboratoire: rat Commentaires: Pas de toxicité aiguë.</p>
Composant	Soufre
Toxicité aiguë	<p>Type de toxicité: Aigu Effet testé: LD50 Voie d'exposition: Oral Valeur: > 3000 mg/kg Espèces d'animaux de laboratoire: Rat Commentaires: Pas de toxicité aiguë.</p> <p>Type de toxicité: Aigu Effet testé: LD50 Voie d'exposition: Dermique Valeur: > 2000 mg/kg Espèces d'animaux de laboratoire: Lapin Commentaires: Pas de toxicité aiguë</p>
Autres données toxicologiques	Aucune donnée disponible pour le produit lui-même. Les données ci-dessous sont fondées sur les composants individuels du produit.

Autres informations concernant les risques de santé

Inhalation	Peut être légèrement irritant pour le système respiratoire.
Contact avec la peau	Peut être légèrement irritant pour la peau.
Contact avec les yeux	Peut être légèrement irritant pour les yeux.
Ingestion	Peut causer de la nausée et des vomissements.
Sensibilisation	Aucun effet connu de sensibilisation.
Évaluation de la mutagénicité des cellules germinales, classification	Aucun effet mutagène connu.
Évaluation de la cancérogénicité, classification	Aucun effet cancérogène connu.
Évaluation de la toxicité reproductive, classification	Aucun effet connu.

Symptômes d'exposition

En cas d'ingestion	Dangereux en cas d'ingestion. Peut causer une irritation du tube digestif avec de la nausée et des vomissements en conséquence.
En cas de contact avec la peau	Peut être légèrement irritant pour la peau.
En cas d'inhalation	Peut être légèrement irritant pour le système respiratoire.
En cas de contact avec les yeux	Peut être légèrement irritant pour les yeux.

11.2 Autres informations

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Composant	Perchlorate de potassium
Toxicité aquatique, poissons	Valeur: = 2511 mg/l Durée d'essai: 96h Méthode: LC50 Commentaires: Non dangereux pour les organismes aquatiques.
Composant	Soufre
Toxicité aquatique, poissons	Valeur: = 866 mg/l Durée d'essai: 96h Espèces: Brachydanio rerio Méthode: LC50 Commentaires: Non dangereux pour les organismes aquatiques.
Composant	Nitrate de potassium
Toxicité aquatique, algues	Valeur: = 0,14 mg/l Durée d'essai: 72h Méthode: IC50 Commentaires: Très toxique pour les organismes aquatiques avec des effets à court terme pour l'environnement aquatique.
Composant	Soufre
Toxicité aquatique, crustacés	Valeur: > 5000 mg/l Durée d'essai: 48h Espèces: D.magna Méthode: EC50 Commentaires: Non dangereux pour les organismes aquatiques.
Écotoxicité	Aucune donnée disponible pour le produit lui-même. Les données ci-dessous sont fondées sur les composants individuels du produit.

12.2. Persistance et dégradabilité

Description et évaluation de la persistance et de la dégradabilité	Non applicable. Sous forme solide et contient des matériaux inorganiques.
--	---

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation, commentaires	La bioaccumulation n'est pas à prévoir.
-------------------------------	---

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Aucun. Le produit est sous forme solide.
----------	--

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats d'évaluation PBT et vPvB	Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.
------------------------------------	--

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

12.7. Autres effets néfastes

Informations écologiques supplémentaires	Non classifié comme toxique pour l'eau (le code IMDG).
--	--

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination appropriées du produit chimique	Les déchets doivent être collectés dans un contenant séparé. Ne pas fumer! Le produit non utilisé est un déchet dangereux et doit être éliminé conformément aux réglementations nationales et locales. Contacter les services autorisés d'élimination des déchets pour éliminer ce produit.
--	---

Méthodes d'élimination appropriées de l'emballage contaminé	Le produit usagé est traité comme un déchet ordinaire en plastique / en métal. NE PAS ESSAYER DE DÉMONTER LE PRODUIT INUTILISÉ ! Les emballages contaminés peuvent présenter un risque d'incendie.
---	--

Code de déchets CED	Code de déchets CED: 160402 déchets de munitions Classé déchet dangereux: Oui
---------------------	--

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Marchandises dangereuses	Oui
--------------------------	-----

14.1. Numéro ONU

ADR/RID/ADN	0240
-------------	------

IMDG	0240
------	------

ICAO/IATA	0240
-----------	------

Commentaires	Emballage en carton: 1.3G Numéro ONU: UN 0240 ROQUETTES LANCE-AMARRES Instructions d'emballage: P130 Emballage en cage acier et carton: 1.4G Numéro ONU: UN 0453 ROQUETTES LANCE-AMARRES Instructions d'emballage: P130 EX-no (DOT/USA): EX2008100144 (numéro ONU 0453) Certificat d'autorité compétente de l'ONU: MSB 2018-06533
--------------	--

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition correct en anglais ADR/RID/ADN	ROCKETS, LINE-THROWING
---	------------------------

ADR/RID/ADN	ROQUETTES LANCE-AMARRES
-------------	-------------------------

IMDG	ROCKETS, LINE-THROWING
------	------------------------

ICAO/IATA	ROCKETS, LINE-THROWING
-----------	------------------------

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN	1.3G
Code de classification ADR/RID/ADN	1.3G
IMDG	1.3G
ICAO/IATA	1.3G

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG Polluant marin	Non
---------------------	-----

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir les déclarations P dans la Section 2.2.
---	--

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Nom du Produit	ROCKETS, LINE-THROWING
----------------	------------------------

Autres informations utiles

Étiquette de danger ADR/RID/ADN	1.3G
Étiquette de danger IMDG	1.3G
Étiquette de danger ICAO/IATA	1.3G

ADR/RID Autres informations

Code de restriction de tunnel	C5000D
Catégorie de transport	1

IMDG Autres informations

EmS	F-B, S-X
-----	----------

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation et réglementation	Fiche de données de sécurité et classification conformes au règlement 1272/2008/CE (CLP) et la réglementation 830/2015/CE.
-------------------------------	--

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de sécurité chimique réalisée	Oui
--	-----

Évaluation de sécurité chimique

L'enquête sur la sécurité chimique (CSI) est établie pour le produit.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Liste des mentions H (de danger) pertinentes (visées aux sections 2 et 3).

H203 Explosif; danger d'incendie, d'effet de souffle ou de projection.
H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Dernière date de mise à jour

21.12.2023

Version

6